

PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU 1

MAJ 2024-1



OBJECTIFS

La formation continue PSE1 permet de maintenir les capacités nécessaires pour porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Modalité pédagogique – présentiel

EN RESUME

Cette formation permet d'avoir les compétences minimum de secourisme professionnel. Elle est indispensable lorsqu'une personne souhaite travailler sur les postes de secours (mission de sécurité civile). C'est aussi un pré-requis indispensable pour le passage du BNSSA (Brevet Nationale de Sécurité et Sauvetage Aquatique), l'entrée en formation pour devenir éducateur sportif spécialisé.

COMPETENCES VISEES

Défini par la DGSCGC chaque année parmi les compétences suivantes :

- Évaluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
- Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - victime d'une obstruction des voies aériennes ;
 - victime d'un saignement abondant ;
 - ayant perdu connaissance ;
 - en arrêt cardiaque ;
 - victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique ;
 - présentant un malaise ;
 - présentant un traumatisme des membres ou de la peau.
- Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
- Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime (noyade, accident de plongée,...)

PEDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, mises en situation, cas concrets.



certification RS5719



6 heures, soit 1 jour de formation

PRE REQUIS Être titulaire à minima du certificat PSE1, ou son équivalence, et à jour de sa formation continue annuelle.

PUBLIC être âgé de 16 ans, les mineurs devant être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale.

ORGANISATION de 6 à 12 stagiaires

INTERVENANTS

La composition de l'équipe pédagogique est arrêtée par l'Autorité d'Emploi assurant la formation (FFSS).

Un responsable pédagogique et un formateur détenteurs du certificat de compétences de « Formateur en Premiers Secours » satisfaisant aux dispositions réglementaires de formation continue.

EVALUATION

L'apprenant devra participer à l'ensemble des modules de formation :

- Satisfaire aux modalités certificatives.
- Réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation.
- Démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

Le programme

Le programme de FC PSE1 2023 est élaboré en tenant compte en partie des évolutions des recommandations des unités d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE1) .
Pour 2024 les personnes n'ayant pas suivi de formation continue en 2023 suivront ce programme.

Programme ministère 2023

- L'alerte
- L'alerte aux populations (FR-alert / risques majeurs)
- La prise en charge des urgences vitales (en lien avec le bilan)